

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **1467**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

**MOUMEN Brahim**

Date de naissance :

**01/06/1951**

Adresse :

**N° 34 Lotissement oued Harrass Hy My Rachid 1**

Carap

Tél. : **0664941231**

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **05/07/2013**

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **Tendimopathie**

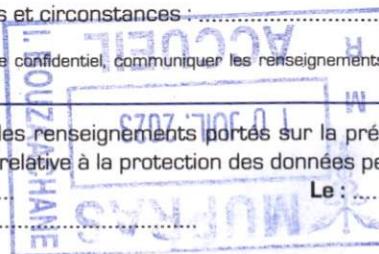
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/07/2013	Cct		350DH	<i>Dr. Bilal SENNOUINE TRAUMATOLOGUE - ORTHOPÉDISTE 213, Angle Avenue Mohammed V et Avenue Hassan II Casablanca - Casablanca 1er Etage - Tél. 05 22 23 06 23 - Fax: 05 22 23 18 00 Tél. 05 22 23 06 23</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		25, Boulevard Aïn Borja CASABLANCA Tél. 05 22 41 63 52 Fax: 05 22 41 63 52

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire ou du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>UNIQUE DENTOLOGIA Service Radio 05 22 41 63 52</i>	06/07/2013	Sté de l'EPAGELE	2500DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	
D	00000000	00000000	
B	00000000	00000000	
G			
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca  
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le .....

05/07/2003

Dr. Bilal SENNOU  
TRAUMATOLOGUE OPÉDISTE  
213, Avenue André Malraux, Casablanca  
Téléphone : 05 22 23 00 23 - Fax : 05 22 23 18 08

Doumen Brahim

Symptome à répture à ?

Gill Je rotule

Clinique Ain Borja  
25 Boulevard Ifni Ain Borja  
CASABLANCA  
tel: 05 22 41 63 63 - fax: 05 22 40 11 12

IRM Epaule M.H.

par evaluer la

Dégenerescence graisseuse?

Le nombre de tendons  
tendus + retrachis?

~~CLINIQUE AINBORJA~~  
Service Radiologie  
Tel.: 05 22 41 63 63  
Fax: 05 22 40 11 12

25, Bd. Ifni (en face de Lydec), Aïn Borja, Casablanca

Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24

E-mail : direction@cliniqueainborja.ma

Site web : www.cliniqueainborja.ma

Dr. Bilal SENNOU  
TRAUMATOLOGUE OPÉDISTE  
213, Avenue André Malraux, Casablanca  
Residence Shams Al Andalouz Center  
Téléphone : 05 22 23 00 23 - Fax : 05 22 23 18 08

# CLINIQUE CASABLANCA AIN BORJA



090062894

CASABLANCA Le : 06-07-2023

## Facture N° 10073/23

### A. Identification

N° Dossier : CAB23G06100249

N° Identifiant : 057371/23

**Nom & Prénom : M. MOUMEN BRAHIM**

C.I.N : B150337

Adresse : CASA

### C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

### D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 06-07-2023

Date Sortie : 06-07-2023

Traitement :

Médecin traitant : DR . SENNOUNE BILAL

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
<b>RADIOLOGIE</b>						
1	IRM DE L EPAULE		2 500,00			2 500,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
0,00						
<b>PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :</b>						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
2 500,00						

DEUX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

CLINIQUE AIN BORJA  
Service Radiologie  
Tél. : 05 22 41 63 63  
Fax : 05 22 40 11 12



**AKDITAL**

Clinique Ain Borja Casablanca  
مصحة عين برجة الدار البيضاء

**CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE**  
**مركز الفحص بالأشعة**

- IRM Haut Champ • IRM Cardiaque • Scanner Multibarrette • Anglo-scanner / Anglo-IRM • Coloscopie virtuelle
- Dentascaner • Radiologie standard numérique • Echographie / Echo Doppler • Radiologie Interventionnelle • Coroscaner sur RDV

06/07/2023

PATIENT : **MOUMEN BRAHIM**  
PRESCRIPTEUR: **DR SENNOUNE BILAL**

### **IRM DE L'EPAULE DROITE**

#### **INDICATION :**

Patient âgé de 69 ans, bilan d'une rupture de la coiffe des rotateurs.

#### **TECHNIQUE :**

Séquences T2 fat Sat dans les trois plans.

Séquences T1 dans les plans coronal et sagittal.

#### **RESULTATS :**

Rupture transfixante du tendon supra-épineux siégeant en regard de l'enthèse, avec rétraction tendineuse à l'aplomb de l'interligne gléno-huméral (grade 3), donnant un aspect décoiffé de la tête humérale.

Cette rupture s'étend aux tendons infra-épineux qui paraît peu rétracté.

Il s'y associe une infiltration œdémateuse des corps musculaires du supra-épineux et de l'infra-épineux. Elle s'étend également aux fibres supérieures du tendon sub-scapulaire réalisant une rupture partielle de celui-ci, sans rétraction tendineuse et à l'origine d'une petite infiltration œdémateuse de sa jonction myo-tendineuse.

Le tendon long biceps n'est pas subluxé, néanmoins médialisé au niveau de la gouttière bicipitale.

Le tendon sub-scapulaire est d'épaisseur et de signal normaux.

Le tendon long biceps est en place au niveau de sa gouttière, d'épaisseur et de signal conservés.

Épanchement intra-articulaire modéré.

Épanchement minime au niveau de la bourse sous-acromio-deltoïdienne.

Absence d'anomalie de signal osseux.

Hypotrophie modérée des corps musculaires du supra-épineux et infra-épineux avec infiltration graisseuse modérée (stade 2 de Goutallier et Bernageau)

Les autres corps musculaires sont de trophicité normale sans signe de dégénérescence graisseuse.

Arthropathie dégénérative de l'articulation acromio-claviculaire.

#### **CONCLUSION :**

Ruptures étendues des tendons de la coiffe des rotateurs de l'épaule droite intéressant le supra-épineux (transfixante avec rétraction tendineuse de grade 3), l'infra-épineux transfixante avec rétraction minime) et le sub-scapulaire (partielle sans rétraction).

Hypotrophie des muscles supra et infra-épineux avec dégénérescence graisseuse grade 2 de Goutallier et Bernageau.

Double épanchement intra et péri-articulaire.

Arthropathie dégénérative acromio-claviculaire.

*Merci de votre confiance.*

**DR BENMOUSSA**

